



**HAL**  
open science

**“ Les ressorts du discours extrémiste dans les débats parlementaires à la Chambre des Communes : l’attaque verbale en tant que dispositif émotionnel ”**

Stéphane Revillet

► **To cite this version:**

Stéphane Revillet. “ Les ressorts du discours extrémiste dans les débats parlementaires à la Chambre des Communes : l’attaque verbale en tant que dispositif émotionnel ”. “ Les émotions en politique : approches méthodologiques et outils conceptuels pour une étude du discours extrémiste (Espagne ; Royaume-Uni) ”, TIL, May 2024, Dijon & Reims, France. hal-04589738

**HAL Id: hal-04589738**

**<https://u-bourgogne.hal.science/hal-04589738>**

Submitted on 27 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**« Les émotions en politique : approches méthodologiques et outils conceptuels  
pour une étude du discours extrémiste (Espagne ; Royaume-Uni) »**

**Vendredi 24 mai, 10h-12h**

**Stéphane REVILLET : « Les ressorts du discours extrémiste dans les  
débats parlementaires à la Chambre des Communes : l'attaque  
verbale en tant que dispositif émotionnel »**

En analysant les caractéristiques propres au discours extrémiste contenues dans certains débats parlementaires, cette communication tentera de mettre en évidence, par le truchement des attaques verbales, les mécanismes et les effets (recherchés) du discours extrémiste dans un cadre normatif étroit. Contre toute attente, les règles régissant le langage parlementaire normaliseraient, voire favoriserait le recours au mode discursif de l'extrémisme. Il s'agira, lors de cette présentation, de démontrer par l'application de concepts tel que celui de la face, comment l'utilisation des insultes repousse sans cesse les limites de l'extrême, créant ainsi, entre les groupes parlementaires, une surenchère de l'émotionnel.

**2 objectifs / intérêts à cette étude :**

-> savoir si les discours extrémistes sont présents dans les débats parlementaires. Sous quelle forme ? Dans quel but ?

-> Démontrer que l'attaque verbale est un dispositif émotionnel doté de mécanismes spécifiques utilisé comme ressort du discours extrémiste (Il s'agit donc de s'interroger sur le lien entre attaque verbale et discours extrémiste)

**1. Remarques préliminaires.**

↳ **Question** → Est-ce que les discours extrémistes sont attendus au parlement britannique ?

**A priori non.** La notion d'extrémisme n'est pas a priori compatible avec le cadre institutionnel du parlement britannique.

Pour **deux raisons** majeures :

**a- Pas de parti extrémiste au parlement** -> Présence de deux grands partis majoritaires seulement (bi-partisme): les Conservateurs et les Travaillistes (= principalement dû au mode de scrutin (*First Past the Post* = scrutin uninominal majoritaire à un tour) excluant la présence (significative) de partis extrémistes (the British National Party, The National Front (United Kingdom), National Socialist Movement (1960s) and National Democrats (United Kingdom) over the last 40 years = see John Tyndall)

**Les tendances radicales sont contenues dans les factions/marges** des grands partis =  
Par ex : au sein du parti conservateur on a l'**ERG** (European Research Group)

La question : est-ce que l'on retrouve des traces de la radicalité voire de l'extrémisme de ces groupes/factions au sein du parti dans leurs discours ou prises de parole au parlement ?

Cela signifierait que le discours extrémiste peut exister en dehors des partis extrémistes / qu'il soit dissocié des partis extrémistes = est-ce possible ?

#### **b- Règles du discours parlementaire.**

La chambre des communes est une assemblée législative et délibérative où les votes se déroulent à l'issue de la prise de parole de différents députés. **Le logos** (argumentation/le raisonnement) est le **mode de discours le plus répandu** lors du processus législatif.

Et afin de veiller à la présentation de ces arguments dans les meilleures conditions, des **règles et des sanctions régissant le langage dit parlementaire existent** (ce qui rend a priori les propos extrême/ extrémistes impossibles)

**CEPENDANT** -> L'argumentation rationnelle n'est pas toujours la ligne directrice du discours des députés / ou des débats plus largement. On assiste parfois à des **débordements** lors de séances telles que les *PMQs* (questions au gouvernement, séance de 30 minutes tous les mercredis midi à la Chambre des Communes). Certaines prises de paroles semblent **passer outre les limites de l'acceptable**.

Séances et propos marqués par **l'outrage provoqué par les attaques verbales, les insultes**. L'argumentation rationnelle semble laisser le pas à l'utilisation de **différents ressorts émotionnels**.

C'est ce constat qui m'amène à m'interroger sur la nature extrême de ces propos.

--> Dans quelle mesure ces propos peuvent-ils être qualifiés d'extrêmes voire d'extrémistes ? En quoi l'attaque verbale est-elle un dispositif émotionnel ?

NB : Distinction entre extrême (forme du discours) et extrémiste (fond du discours : idéologie ou position politique subversive)

## **PARTIE 1 – Cadre théorique**

### **2. Définition des notions clés : outils conceptuels**

L'étude s'articule autour de la mise en relation/ tension de 3 notions principales qui nécessitent d'être définies par rapport à notre cadre d'étude :

- le discours et le langage parlementaire
- discours extrémiste
- l'attaque verbale

#### **2.1. Discours et langage parlementaires :**

Les définitions du discours parlementaire varient selon les sources.

Nous utiliserons la définition de **Cornelia Ilie** (qui est une linguiste suédoise spécialiste du discours parlementaire et plus spécifiquement du UK).

→ « Le discours parlementaire consiste en une interaction régulée par des normes entre des représentants politiquement élus à des fins de délibération et de prise de décisions dans des contextes institutionnels spécifiques et qui présente un certain nombre de schémas communicationnels particuliers » (Ilie 2009, 61)

Il s'agit d'une définition synthétique qui prend appui sur des éléments définitionnels proposés par d'autres chercheurs :

- celle de **Paul Bayley** (prof de linguistique anglaise) : « Le discours parlementaire est un des sous-genres les plus formels et les plus institutionnalisés du langage politique » (Bayley 2004, 1). Il présente des caractéristiques discursives institutionnalisées et se conforme à un certain nombre de règles et de conventions spécifiques.

- celle de **Van Dijk** (cherch en analyse du discours) pour qui le discours parlementaire est très largement défini par ses **propriétés contextuelles**, c'est-à-dire, le lieu où il a cours, le sujet sur lequel il porte et les individus qui participent. L'approche pour une analyse du discours doit donc être contextuelle (Van Dijk 2004, 340).

Puis Cornelia Ilie ajoute une **perspective rhétorique** :

Selon elle, le discours parlementaire appartient au genre délibératif de la rhétorique politique, qui, elle, est définie comme un discours oratoire s'adressant à un public spécifique à qui l'on demande de prendre une décision/ faire un choix en évaluant les avantages et les inconvénients d'une action future.

**En résumé**, quatre traits distinctifs caractérisent le discours parlementaire :

- il est régi par des règles et des normes établies = il faudra donc regarder de près les règles régissant le comportement et le langage pendant les débats. Notamment = Erskine May + Standing orders (code des sanctions) + ... = cadre normatif du discours (règles normatives)

– Il présente des schémas de communication fixes et récurrents qui façonnent et limitent le mode de communication = Schéma discursif fondé sur l’alternance rigoureuse entre questions et réponses (pendant les PMQs)

– Il nécessite une analyse contextuelle = Les PMQs

- une dimension rhétorique = l’ensemble des stratégies pour amener le public à préférer telle ou telle action / décision politique → l’insulte comme stratégie pour son « pouvoir de persuasion »

[Ilie Cornelia, « Parliamentary Discourse », dans K. Tracy, C. Ilie & T. Sandel (eds.), The International Encyclopedia of Language and Social Interaction, Hoboken, John Wiley & Sons, 2015.]

## 2.2. Discours extrémistes

**2.2.1. La forme du discours extrémiste** réside dans la notion d’« extrême »

-> ↪ nous utilisons « extrême » pour qualifier une **pratique langagière exagérée**, voire **démessurée** (selon M. Rinn). **Deux caractéristiques** principales =

→ d’une part le degré d’intensité des propos porté au plus haut

→ d’autre part, le dépassement des normes sociales établies (= la chambre des communes est un espace social avec des communautés identifiées).

Au sens spécifique, « extrême » caractérise un discours qui **ne cherche pas à persuader** les récepteurs par le bien-fondé de ses arguments, mais **à emporter leur adhésion par la violence de ses propos** + « le discours extrême élimine la nature dialogique sous-jacente à la parole publique, refusant toute négociation avec des opinions divergentes ». (Michael Rinn : prof en linguistique univ brest, « Extrême (discours) » In : Discours de la haine et de la radicalisation : Les notions clés/ qui a écrit sur les émotions et le discours entre autres) → c’est exactement le cas pdt PMQs.

### 2.2.2. Le fond (thématiques) du discours extrémiste

Sur le fond de ces prises de parole, on peut identifier les domaines/thèmes propres à l’extrémisme. Nous nous intéresserons dans un premier temps à l’extrémisme de droite avec Cas Mudde (1995 :206 + 2000) = 5 caractéristiques de l’extrémisme de droite (right-wing extremism) : **nationalisme, racisme, xénophobie, l’état fort, l’anti-démocratie** (la

question qui reste à résoudre est le nombre de ces caractéristiques minimum pour caractériser un parti d'extrémiste).

Cependant les deux niveaux (forme et fond) peuvent être indépendants, un propos peut devenir extrême seulement par un haut degré d'intensité/ de violence sans contenir nécessairement les caractéristiques que Cas Mudde évoque.

### **2.2.3. Définitions de l'extrémisme par le gvt britannique : le contexte britannique**

-> **En 2011** Prevent Strategy (prog contre les idées et idéologies liées au terrorisme) :

« l'opposition en paroles ou en actes aux valeurs britanniques fondamentales, notamment la démocratie, l'État de droit, la liberté individuelle, le respect mutuel et la tolérance à l'égard des différentes confessions et croyances »

--> **En 2024** (par Michael Gove):

« L'extrémisme est la promotion ou la propagation d'une idéologie fondée sur la violence, la haine et l'intolérance et qui vise à :

1. Nier ou détruire les libertés et les droits fondamentaux d'autrui, ou
2. D'affaiblir, de renverser ou remplacer le système britannique qui repose sur une démocratie parlementaire libérale et sur les droits démocratiques ; ou
3. de créer intentionnellement les conditions pour réaliser ce qui est énoncé en (1) et (2) «

Afin de nous demander dans quelle mesure l'attaque verbale correspond aux trois critères définitionnels ci-dessus (forme, fond, définition du gvt) il nous faut définir ce qu'est une attaque verbale (surtout pour le repérage dans le corpus)

### **3. L'attaque verbale**

**Le concept de la face** développée par Ervin Goffman, et repris par Penelope Brown et Stephen Levinson (1978, 1987) = utile pour définir et classer les attaques (création d'une typologie

Goffman Erving, Interaction Ritual, essays on face-to-face behaviour, New York, Pantheon Books, 1967.

**Définition** : Ce que nous appellerons **attaques verbales**, ce sont, selon cette théorie, **les actes menaçant la face et les actes attaquant la face**, telles que les impolitesses ou

les insultes ou encore les accusations en tout genre. (nous avons retenu seulement les attaques de la face positive)

-> **Les FTAs** (actes menaçant la face) que Brown & Levinson<sup>1</sup> définissent comme des actes qui menacent fondamentalement la face de l'autre, « des actes qui, par leur nature, vont à l'encontre de la face que l'interlocuteur a essayé de se composer »

→ **Les FAAs** (actes attaquant la face). La définition la plus large consiste à dire que lorsque les actes de langage deviennent particulièrement menaçants, on les appelle « **attaques de la face** »<sup>2</sup>. Pour une définition plus précise on s'en référera à Tracy Karen pour qui les *FAA* :

« sont jugées délibérément méchantes et méprisantes, et dont l'émetteur du propos offensant est perçu par la cible et au moins par quelques autres personnes comme étant délibérément irrespectueux et insultant »<sup>3</sup>.

### **Difficulté :**

Il est **difficile de catégoriser avec certitude** et précision les attaques verbales pour savoir s'il s'agit d'une *FTA* ou d'une *FAA*. -->À ce propos, Cornelia Ilie (2001) explique que les *FTAs* représentent un :

« continuum entre des actes de parole légèrement offensants et d'autres qui sont très violents tels que les insultes », quant à Jonathan Culpeper (2011) et James Murphy (2014), ces derniers rangent ces deux formes d'attaque sous la notion **globale d'impolitesse**. Face à cette difficulté de catégoriser les attaques verbales, **il est utile de se tourner vers leur valeur**. En effet, toutes les attaques verbales n'ont pas la même valeur, c'est-à-dire **qu'elles ne sont pas considérées de la même façon face aux normes en vigueur à la Chambre des Communes**. Le président de séance (le *Speaker*) est le seul à pouvoir déterminer cette valeur en appliquant les sanctions prévues par les codes régissant la bonne conduite des parlementaires et le langage parlementaire.

---

<sup>1</sup> Penelope Brown and Stephen Levinson, *Politeness: Some Universals in Language Usage*, op. cit., 1978. p. 65.

<sup>2</sup> Karen Tracy et Sarah Tracy, « Rudeness at 911 Reconceptualizing Face and Face Attack », *Human Communication Research*, vol. 25, n°2, 2006, p. 225-251.

<sup>3</sup> Karen Tracy, « *FAA are judged deliberately nasty and spiteful, where the Speaker is assessed by the target and at least some others as purposefully out to disrespect and insult* », « "Reasonable Hostility": Situation-appropriate face-attack », *Politeness Research Language Behaviour Culture*, vol. 4, n° 2, 2008, p. 173.

## PARTIE 2 : Application

Pourquoi une application aux PMQs ?

Deux raisons majeures :

- **espace culturel et social marqué** = PMQs on leur propres normes sociales = voir mon étude socio-anthropologique sur le sujet = Tribalisme marqué + protection du territoire et de la communauté dans un environnement hautement ritualisé

- **espace conflictuel** / confrontationnel (disposition spatiales, nature de l'exercice, haute visibilité de l'événement...) et **très polarisé**.

cadre propice au débordements et au franchissement des limites/règles et des normes sociales établies = ex : violence des propos / insultes ...

**Corpus** : Le total de ces séances de 30 minutes environ est de 450 sur une période de 18 ans Hansard : <https://hansard.parliament.uk/commons>

Travail sur le corpus : Repérage + catégorisation des attaques verbales

→ lancées par MP /PM conservateur– sanctionnées ≠ non sanctionnées – par thèmes

### 1. L'attaque verbale comme dispositif du discours extrémiste

#### 1.1. Gradation inversée

Pour revenir à la notion de valeur de l'insulte. **La sanction donne une indication de la gravité du propos offensant**—>une sanction c'est-à-dire l'obligation pour le député de retirer le propos délictueux ou quitter la chambre.

Les règles sont édictées dans le code de bonne conduite des parlementaires et du langage parlementaire = Erskine May

Cadre général: Erskine May: « l'aspect cordial et modéré des échanges est la caractéristique du langage parlementaire ».

Détail : Erskine May : Langage non-parlementaire : « l'imputation de motivations fausses ou non-avouées, l'accusation de déformer les propos d'un autre député, l'accusation de préférer un mensonge de façon délibérée, ou encore l'utilisation de propos insultants et offensants ou qui portent à la controverse, ou tout simplement des accusations ou des sous-entendus... »

On s'attend à ce que le propos sanctionné soit plus violent que le propos non sanctionné.  
Vérification :



Selon ces règles voici les énoncés délictueux :

Sanctionnées	Non- sanctionnées	Point extrême = point Godwin= <i>reductio ad Hitlerum</i>
<p><b>Ex1</b> : Hansard, HC, 23/05/2012, vol.545, col. 1131. D. Cameron : [...] (la crédibilité si durement acquise) ...ce que nous n'aurions pas si nous écoutions cet <b>idiot bafouillant</b> assis en face de moi (Ed Miliband) = <i>ad hominem</i></p> <p><b>Ex2</b> : D. Cameron : La question est de savoir pourquoi l'Honorable Leader de l'opposition approuve des choses lorsqu'il est dans l'opposition qu'il n'a jamais faites lorsqu'il était au gouvernement. Certains pourraient appeler cela être dans l'opposition. <b>D'autres pourraient appeler cela de l'hypocrisie.</b></p> <p><b>Ex3</b> Hansard, HC, 25/ 04/1996, vol. 276, col. 583. J. Major:</p>	<p>Le Labour est <b>l'ami du Hamas et du Hezbollah</b> [...] sont du côté <b>de Poutine</b></p> <p>Le Labour a sélectionné un candidat qui <b>avoue être un terroriste</b></p> <p>Le Labour est raciste (...) fondamentalement mauvais [...] une équipe olympique de <b>l'hypocrisie.</b></p> <p>La députée Caroline Johnson dit « préférer une sortie sans accord à l'arrivée d'un gouvernement marxiste et <b>antisémite</b> »</p>	<p>Mr Pickles (1996) : Est-ce qu'il (PM) reconnaît que dans sa quête d'un exemple à donner à son leader, l'honorable député (Mandelson) a ignoré les exemples de son propre pays pour finalement épouser le concept de <b>""Ein Reich, ein Volk, ein Führer"</b></p> <p>Dame Jill Knight (1995): une politique de dévolution du pouvoir en Écosse, soutenue par les Travailleurs déchirerait le pays de façon plus irrévocable et plus profondément qu'auraient</p>

<p>L'Honorable député <b>induit sciemment la Chambre en erreur</b> et il sait qu'il l'<b>induit en erreur</b> délibérément [...]</p> <p><b>Ex4</b> : you : Hansard, HC, 31/10/2012, vol. 552, col.226. D.</p> <p>Nous avons été clair que nous utiliserons notre véto, comme nous l'avons fait auparavant. Donc, permettez-moi de lui demander : Est-ce que <b>tu</b> vas opposer <b>ton</b> véto ?</p>	<p>T. May : des conseillers travaillistes ont décidé de quitter le parti travailliste à cause <b>du harcèlement et de l'antisémitisme</b> de la part de Momentum</p> <p>D. Cameron: Ils ont rencontré une bande de migrants à Calais et leur ont dit qu'ils pouvaient tous venir en GB.</p> <p>Le nouveau parti Travailliste, <b>autocratique</b>, où les hommes de main du parti contrôlent tout</p>	<p>pu <b>le faire toutes les armées d'Hitler.</b></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------

**Trois constats :**

-> très grande tolérance sur ce point de la part du Speaker (plusieurs raisons : exercice de la démocratie, immunité = free speech...)

-> ce qui est sanctionné n'est pas forcément ce qui est le plus violent/offensant ou dommageable pour le parti (= inadéquation entre les règles édictées par Erskine May sur le langage parlementaire et la réalité insultante des propos).

↳ Si on compare des contextes différents on s'aperçoit que des attaques similaires sont sanctionnées dans le contexte extra-parlementaire par exemple.

<b>Chambre des Communes NON SANCTIONNEES</b>	<b>Contexte extra parlementaire Sanctionné ou désapprouvé par le parti</b>
<p>D Cameron (2016) : Il (Sadiq Khan) a partagé la tribune avec un extrémiste qui appelle à noyer les juifs dans l'océan [...] Il peut bien être l'ami du groupe terroriste le Hamas mais il ne sera jamais l'allié de l'ambition</p> <p>Mr Oppenheim (1994): [...] le sentiment général de révolusion face à l'action de</p>	<p>Lee Anderson (24/02/2024 on GB News) Je ne pense pas qu'en réalité ces Islamistes ont le contrôle de notre pays, mais je crois qu'ils ont le contrôle de Khan, [...]. En fait, Il a livré notre capitale aux mains de ses amis.</p> <p>-&gt; a quitté le parti conservateur</p>

<p>l'opposition qui soutiennent des terroristes</p> <p>T May (2019) Le Hamas and Hezbollah sont les amis du Labour.</p> <p>R Sunak: 07/02/24: Je ne recevrai pas de leçon sur ce que signifie comprendre la GB par un homme qui pensait qu'il était bon de défendre les terroristes</p>	
<p>Le parti travailliste est raciste, antisémite, malhonnête, corrompus ...ce sont des autocrates, une équipe olympique de l'hypocrisie, Liam Byrne = Baldemort, Le LO est l'homme du néant, Le ministre des Finances de l'opposition = une dinde ou Bert du Muppet Show</p>	<p>Angela Rayner (Leader adjoint du Parti travailliste) discours au congrès du parti 2021)</p> <p>Il n'existe pas pire que cette bande de moins que rien, homophobes, racistes, misogynes, totalement dégoûtants ... des moins que rien.</p> <p>-&gt; K Starmer a pris ses distances par rapport à ces commentaires, les ministres de l'opposition ont sévèrement désavoué et Ryner s'est excusée pour ses commentaires.</p>

### **Constat :**

- Pas les mêmes règles, donc pas les mêmes sanctions. Par ailleurs, cela nous indique que le même message (dans sa substance) devient extrême seulement en fonction du contexte. Ce qui signifie que certains contextes peuvent neutraliser « l'extrême ».
- L'insulte semble être devenue la norme de cette culture parlementaire (PMQs)

## **PARTIE 3 : ANALYSE**

### **1.1 l'attaque verbale= le comportement approprié et le mécanisme de surenchère**

Sandra Harris, en référence aux travaux de Jean Lave and Etienne Wenger<sup>4</sup> compare la Chambre des communes à une « **communauté de pratique**<sup>5</sup> » dans laquelle les membres **intériorisent les us et coutumes** des PMQs,

<sup>4</sup> Jean Lave, « *Situating learning in communities of practice* », dans Lauren Resnick, Levine B., M. John, Stephanie Teasley & D. (eds.), *Perspectives on Socially Shared Cognition*, 1991, p. 63-82.

<sup>5</sup> Sandra Harris, « *the House of Commons can be described as a community of practice* », « Being politically impolite », art. cit., p. 453.

--→ en d'autres termes, ils assimilent et reproduisent les pratiques socio-culturelles qui prévalent lors des débats des *PMQs*, pratiques fondées sur **un mode de communication conflictuel**.

Le degré de tolérance du président de séance concernant l'utilisation du langage non-parlementaire contribue à entretenir cette culture, à tel point que ce type de langage est devenu « **très parlementaire** »<sup>6</sup>, voire un prérequis pour tout membre de la Chambre qui souhaite participer avec succès aux débats<sup>7</sup>.

On parle même de « **genre de la menace de la face** »<sup>8</sup>.

Les attaques sont devenues un mode d'interaction **convenu et attendu** et représentent le « **comportement approprié** »<sup>9</sup> à adopter.

L'usage de propos offensants, **représente la norme** dans des situations ou des contextes spécifiques. Par conséquent, cette normalisation de l'insulte signifie que ces **insultes sont légitimes, peu soumises aux restrictions ou aux sanctions**<sup>10</sup>.

Les propos extrêmes reviennent dans la norme et ne sont donc plus extrêmes ; **ils perdent ainsi tout leur pouvoir émotionnel et spectaculaire** = on observe un **phénomène d'usure** des attaques verbales, ces moments (attaques) perdent de leur force d'irruption et provoquent ainsi la **nécessité de renouvellement** par des effets de nouveauté (qui passera par la surenchère, le propos offensant choquant).

On le comprend, une fois ces insultes revenues dans la norme, cela laisse une nouvelle marge de manœuvre pour atteindre à nouveau la limite acceptable, voire la dépasser.

Sandra Harris parle **même de stratégie** = le but c'est de jouer avec les règles pour marquer des points (recherche de plus de visibilité, de couverture médiatique...)

==→ cette escalade confère aux débats **une dimension théâtrale** où les attaques verbales **sont mises en scène pour davantage d'effets** (avec le concours des MPs) = chaque attaque verbale devient **un pseudo-événement** = on donne à voir et moins à penser

= il s'agit de mise en scène d'actes qui mobilise l'adhésion du public et qui suscitent auprès de ce dernier **un haut degré d'émotion** ((Claude Rivière) on suscite l'émotion

+L'insulte participe de ce processus qui implique le recours privilégié aux images et au spectaculaire qui produit une excitation des sens, jouant davantage sur des ressorts

---

<sup>6</sup> Cornelia Ilie, « Unparliamentary Language: Insults as Cognitive Forms of Ideological Confrontation », dans René Dirven, Roslyn M. Frank et Cornelia Ilie (eds.), *Language and Ideology: Volume 2: descriptive cognitive approaches*, Amsterdam, John Benjamins Publishing, 2001.

<sup>7</sup> «unparliamentary language [...] a pre-requisite of parliamentarians' participating successfully in the debates», Cornelia Ilie, « Parliamentary Discourse », dans K. Tracy, C. Ilie & T. Sandel (eds.), *The International Encyclopedia of Language and Social Interaction*, Hoboken, John Wiley & Sons, 2015.

<sup>8</sup> Soledad Pérez de Ayala, « FTAs and Erskine May: Conflicting needs? —Politeness in question time », *Journal of Pragmatics*, vol. 33, n°2, 2001, p. 147.

<sup>9</sup> Jonathan Culpeper, *Impoliteness: Using Language to Cause Offence*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, chap. 5, chap. 6.

<sup>10</sup> Peter Bull et Pamela Wells, « Adversarial Discourse in Prime Minister's Questions », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 31, n°1, 2011, p. 30–48.

émotionnels que sur la raison (paula cossart, Taieb emmanuel)= spectacle politique = *politainment*

Les limites sont sans cesse repoussées= **on va vers l'extrême qui se banalise** / se neutralise

**Conclusion 1** : Débats pendant PMQs = **ne peuvent pas, à proprement parler, être qualifiés de discours extrémistes car ils restent dans la norme**, mais les auteurs de ces **propos imitent les discours extrémistes** (adoptent le mode du discours extrémiste) sans prendre le risque d'être accusés d'extrémistes mais tout en **recherchant les effets et les bénéfices des propos extrémistes**, c'est-à-dire : **susciter des émotions grâce à l'apparente violence des attaques verbales et à la simplification du message pour faire adhérer le public à ses idées et des décisions.**

## 1.2. L'insulte pour créer un ennemi = polarisation du discours

Élément de l'extrémisme de droite	Éléments de l'extrémisme de gauche
Racisme et xénophobie + Anti-démocratie (voir tableau 1 =racistes, antisémites...) + contre la Constitution. Ils abîment notre démocratie...un parti non démocratique.	Ils veulent renverser le capitalisme, ... des stalinistes, des marxistes radicaux, Les Travaillistes ont pour modèle la Corée du nord, le Venezuela, ils veulent une bureaucratie centralisée...ces sont des Princes Rouges, ne sont pas loin de détruire la monarchie héréditaire

Par le biais d'attaques verbales, on attribue au parti travailliste certaines caractéristiques à la fois de l'extrême droite et d'autres spécifiques à l'extrême gauche = l'objectif est de **dépasser les clivages politiques et d'associer le parti travailliste à une extrémisme absolu.**

Par ailleurs, si l'on se réfère à la définition de l'extrémisme de 2011, le parti travailliste coche toutes les cases :

Définition du gvt : 2011 Prevent Strategy : l'opposition en paroles ou en actes aux valeurs britanniques fondamentales, notamment la démocratie, l'État de droit, la liberté individuelle, le respect mutuel et la tolérance à l'égard des différentes confessions et croyances

L'objectif = **créer un ennemi commun facile à identifier et à essentialiser** = le Labour est, dans le langage du discours extrémiste, cet ennemi qui est fondamentalement mauvais = il est à l'extrême sur le spectre du bien et du mal / bon-méchant / = il devient un **SYMBOLE négatif** (renvoyant uniquement à des référents négatifs et toujours les mêmes).

En réalité, le discours du parti conservateur ne les accuse pas directement d'être un parti extrémiste mais se servent de la forme du discours extrémiste (haut degré d'intensité des propos, dépassement des normes sociales...) pour disqualifier son opposant en leur donnant des airs de parti extrémiste tout **en utilisant soi-même des éléments caractéristiques du discours extrémiste** (par exemple chez les Conservateurs : propos anti-immigration, voire racistes) et paraître ainsi moins extrémiste (façon de justifier ses propres positions extrêmes sur certains points)

## L'attaque verbale comme dispositif émotionnel

**Simplification du message**= le primat de l'émotionnel sur le rationnel

L'insulte fait partie intégrante du mode de communication des *PMQs* et a l'avantage (pour le Premier ministre) de **réduire la distance entre l'émetteur et le récepteur** (entre l'homme politique et le peuple). Sous sa forme la plus directe, la plus crue ou sous forme d'objet symbolique (notons que le mot Labour devient un symbole négatif dans la communauté conservatrice), l'insulte représente un **raccourci sémantique**. Le langage est simple, facilement compréhensible par tous, convoquant des significations dénuées de complexité ou de nuances (eux les méchants, nous les bons = polarisation extrême)  
--> simplification du message à l'extrême = très efficace pour faire passer un message

*Murray Edelman (chercheur en sc po) :*

*Beaucoup de citoyens pensent en termes de stéréotypes, de personnalisation et simplification outrancières, parce qu'ils ne peuvent admettre ou tolérer des situations ambiguës ou complexes, et qu'ils préfèrent répondre principalement aux symboles qui simplifient exagérément ou distordent la réalité<sup>11</sup>.*

l'insulte = un raccourci sémantique mais aussi **un raccourci cognitif**.

→Le célèbre psychologue et économiste Daniel Kahneman<sup>12</sup> (prix Nobel d'économie) explique que l'être humain **traite l'information (et la prise de décision) à l'aide de deux systèmes** : le **système 1**, qui répond automatiquement au message sans effort (comme sous l'effet d'un stimulus) et le **système 2**, qui traite l'information en réalisant un effort mental important (relevant de l'analyse, appelé également dispositif rationnel).

L'individu est plus prompt à se reposer sur le système 1 car ce dernier lui demande moins d'efforts (*cognitive ease*). Cela est davantage vrai lorsque le message est élaboré, car plus les informations sont nombreuses, plus le système 2 est saturé et passe le relais au système 1 --> C'est ainsi que l'auteur nous explique que **pour que le message soit persuasif, au-delà d'être vrai, il ne doit pas demander d'efforts (cognitifs)**.

--> Dans les réponses du Premier ministre pendant les *PMQs*, il n'est pas rare de trouver à la suite d'une démonstration ou d'une explication (qui sature le système 2) une insulte

---

<sup>11</sup> Murray Edelman, *The Symbolic Uses of Politics*, op. cit., 1964, p. 31.

<sup>12</sup> Daniel Kahneman, *Thinking Fast and Slow*, New York, Farrar, 2011.

en guise de conclusion qui sera retenue plus facilement par le public<sup>13</sup> (car elle envoie un message simple au système 1).

Dans ce cas, on peut dire que l'insulte procède d'une **communication directe non médiatisée** (par le système 2). Le message passe directement = **contournement/évitement de la médiation rationnelle**.

→ ce qui permet à l'insulte de posséder une **charge émotionnelle très forte**<sup>14</sup>, elle fait écho directement à des croyances personnelles, à une humeur, à un sentiment... Dans ce cas, **la force émotionnelle de l'insulte est bien supérieure à la force rationnelle**<sup>15</sup> **d'un argument**, ou d'une explication construite. Ce contournement de la raison établit, elle aussi, une communication plus directe avec le récepteur, on se rapproche des individus, de leur intimité. C'est dans ce genre de **situation que la vigilance consciente du spectateur, diminue de façon significative et l'individu se laisse influencer**<sup>16</sup>, voire diriger par l'impact émotionnel des insultes.

L'insulte, outre être une « arme » défensive ou offensive, est un moyen de parler directement et intimement aux individus parce qu'elle suscite des émotions.

Selon George E. Marcus, les émotions ont la capacité de faire « dévier les gens de leur façon d'être qui leur est caractéristique »<sup>17</sup>, surtout quand les éléments de langage sont chargés et connotés négativement<sup>18</sup>, comme l'insulte.

## BIBLIOGRAPHIE

---

<sup>13</sup> Hansard, HC, 20/10/2010, vol. 516, col. 940. David Cameron, explique les raisons de la baisse du chômage de façon technique et conclut en rappelant la pagaille que le *Labour* a laissé.

<sup>14</sup> Charles Elder et Roger Cobb, *The Political Uses of Symbols*, Londres, Longman, 1983, p. 34.

<sup>15</sup> Cornelia Ilie, « Insulting as (un) parliamentary practice in the British and Swedish Parliaments: A rhetorical approach », dans Bayley P. (ed.), *Cross-Cultural Perspectives on Parliamentary Discourse*, Amsterdam: John Benjamins Publishing, 2004, p. 78.

<sup>16</sup> Philippe Braud, *L'émotion en politique*, Paris, Presse de Sciences Po, 1996, p. 91-92.

<sup>17</sup> George E. Marcus, *Le citoyen sentimental : émotions et politique en démocratie*, Paris, Sciences Po. Les Presses, 2008, p. 222.

<sup>18</sup> Robert Cockburn et Rob Salmond, *Parliamentary Question Times: How legislative accountability mechanisms affect citizens and politics*, University of California, Los Angeles ProQuest Dissertations Publishing, 2007, p. 77.

Bayley Paul, *Cross-cultural perspectives on parliamentary discourse*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 2004.

Bousfield Derek, Locher Miriam A. (eds.), *Impoliteness in Language: Studies on its Interplay with Power in Theory and Practice*, Berlin, Mouton de Gruyter, 2008.

Braud Philippe, *L'émotion en politique*, Paris, Presse de Sciences Po, 1996.

Brown Penelope et Stephen Levinson, *Politeness: Some Universals in Language Usage*. Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

Culpeper Jonathan, *Impoliteness: Using Language to Cause Offence*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

*Erskine May (Erskine May's treatise on the law, privileges, proceedings and usage of Parliament)*, 25<sup>ème</sup> édition, 2019. URL: <https://erskinemay.parliament.uk/>

Goffman Erving, « On face-work: an analysis of ritual elements in social interaction », *Psychiatry: Journal for the Study of Interpersonal Processes*, vol. 18, 1955, p. 213-231.

Goffman Erving, *Interaction Ritual, essays on face-to-face behaviour*, New York, Pantheon Books, 1967.

Harris Sandra, « Being Politically Impolite: Extending Politeness Theory to Adversarial Political Discourse », *Discourse and Society*, vol. 12, n°4, 2001, p.451-472.

Ilie Cornelia, « Insulting as (un) parliamentary practice in the British and Swedish Parliaments: A rhetorical approach », dans Bayley P. (ed.), *Cross-Cultural Perspectives on Parliamentary Discourse*, Amsterdam: John Benjamins Publishing, 2004, p. 45-86.

Ilie Cornelia, « Parliamentary Discourse », dans K. Tracy, C. Ilie & T. Sandel (eds.), *The International Encyclopedia of Language and Social Interaction*, Hoboken, John Wiley & Sons, 2015.

Kahneman Daniel, *Thinking Fast and Slow*, New York, Farrar, 2011.

Lave Jean, « Situating learning in communities of practice », dans Lauren Resnick, Levine B., M. John, Stephanie Teasley & D. (eds.), *Perspectives on Socially Shared Cognition*, 1991, p. 63-82.

Marcus George E., *Le citoyen sentimental : émotions et politique en démocratie*, Paris, Sciences Po. Les Presses, 2008.

Mudde C, *The ideology of the extreme right*, Manchester: Manchester Univ. Press, 2002. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-270852>

Pérez de Ayala Soledad, « FTAs and Erskine May: Conflicting needs? —Politeness in question time », *Journal of Pragmatics*, vol. 33, n°2, 2001, p. 143-169.



Rinn Michael, "Extrême (discours)". Discours de haine et de radicalisation, edited by Nolwenn Lorenzi Bailly and Claudine Moïse, ENS Éditions, 2023, <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.44110>

Rivière Claude, *Les liturgies politiques*, Paris, PUF, 1988.

*Standing Orders of the House of Commons - Public Business 2016. Standing Orders 42, 43, 44, 45, 46, 47.* <https://publications.parliament.uk/pa/cm201516/cmstords/0002/body.htm#43>